

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2023

---

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES  
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Adopté

## AMENDEMENT

N° 626

présenté par  
M. Valletoux

-----

### ARTICLE 2 UNDECIES

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« celle-ci »

les mots

« leur autorisation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.